

POUR Y VOIR CLAIR

Elections professionnelles, J – 6 mois !

De quoi parle-t-on ?

En novembre 2023, vous serez sollicités pour renouveler les CSE (ex CE) des sociétés du Groupe, après une mandature de quatre ans.

Pour rappel, les CSE ont deux fonctions principales.

La plus connue consiste à proposer des activités socio-culturelles aux salariés, mais les CSE ont aussi un rôle économique important et ils sont régulièrement informés et consultés sur la marche générale de l'entreprise : l'économie, la stratégie et la politique sociale.

Les membres sont élus sur des listes, en général présentées par les organisations syndicales présentes dans l'entreprise.

Bien entendu, **Traid-Union** présentera des listes dans toutes les sociétés du groupe.

Un vote, deux résultats !

Outre la désignation des membres des CSE, le scrutin permettra également de mesurer la représentativité des syndicats dans l'entreprise et donc le poids de leurs signatures sur les accords qui seront à négocier dans les prochaines années.

Pour être valides les accords doivent emporter au moins 50% de la représentativité syndicale.

D'où l'importance de voter pour un syndicat constructif et indépendant, comme l'est **Traid-Union** dont la seule préoccupation est d'obtenir des avancées pour les salariés, en dehors de toute préoccupation politique.

C'est ce à quoi nous nous sommes attachés dans les quatre dernières années et grâce à notre forte représentativité (56%), nous avons pu obtenir des avancées très concrètes dans bien des domaines : congés supplémentaires, télétravail, compte-épargne temps, actionnariat salarié ...

Durant la campagne électorale, nous aurons l'occasion de présenter notre bilan complet et notre programme, et nous solliciterons à nouveau votre confiance.

Six mois à mettre à profit !

Dans ces 6 derniers mois, plusieurs sujets importants restent à traiter :

- ✦ Sur-intéressement : face aux bons résultats de l'entreprise, et particulièrement en France, nous avons demandé le versement d'un sur-intéressement de 500 € au titre de l'exercice 2022.
- ✦ Télétravail : à notre demande, les négociations ont été réouvertes. Nous demandons 3 jours de télétravail pour tous ceux qui le souhaitent et une revalorisation de l'indemnité
- ✦ Accord handicap : Cet accord est à renouveler. Il permet de fixer des objectifs d'emploi de personnes en situation de handicap et prévoit des dispositifs destinés à favoriser leur intégration dans l'entreprise pour une société plus inclusive.

POUR Y VOIR CLAIR

Informations économiques

Un **bon premier trimestre**, légèrement au-dessus des prévisions avec un **CA groupe de 1395.4 M€**, en **croissance totale de 10,1%** (organique 9,1%) et un ROA (résultat opérationnel d'activité) en légère croissance, tout juste au budget.

Le communiqué de presse mentionne un CA en croissance de 8% pour SBS (Sopra Banking Software) mais il faut également souligner les pertes importantes de cette entité (marge négative) illustrant les difficultés récurrentes et apparemment durables auxquelles le secteur fait face, principalement en Allemagne. Les (très) bons résultats de CIMPA, UK et Nordics, même s'ils sont conformes aux attentes, embellissent le tableau et contribuent significativement à la réussite du premier trimestre. Les secteurs de l'aéronautique, de la défense et de la sécurité sont par ailleurs en forte croissance, marquant un décalage par rapport à un marché qui lui est en en fort ralentissement, avec des clients beaucoup plus attentifs à leurs dépenses.

Une baisse significative de la croissance est par conséquent à craindre au second semestre, qui n'offre aucune visibilité ni perspective.

Côté stratégie, les acquisitions s'enchaînent (CS Group avec de premiers timides résultats, Tobania et maintenant Ordina) avec chacune son objectif : renforcement du Conseil, augmentation des parts de marché en Belgique ou encore aux Pays-Bas.

C'est le moment de consolider ses positions afin d'être solides et limiter les pertes quand surviendra la décroissance

Optimisations immobilières... jusqu'où ?

Ces derniers mois, vos élus ont été sollicités par les différentes directions afin de se prononcer sur une succession de changements immobiliers, allant du réaménagement de sites (comprendre réduction de surface et donc de places de bureau) au regroupement de sites. Les raisons invoquées pour ces optimisations restent compréhensibles sur le fond : déploiement du télétravail régulier, remplacement des sites anciens (peu optimisés de par leur situation géographique ou leur isolement par rapport aux transports urbains), par le besoin de rénovations indispensables et la nécessité d'introduire une démarche RSE.

Cependant, réduire le nombre de postes de travail du fait de la diminution de l'utilisation des locaux ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des salariés. L'objectif principal ne serait-il pas en réalité de réaliser des économies substantielles afin d'améliorer le ROA et d'atteindre les objectifs annoncés aux marchés financiers ?

Réduire les coûts immobiliers en détriment des conditions de travail des salariés ne serait pas acceptable.

*Vos élus **Traid-Union** restent vigilants face à ces changements et sont force de proposition pour votre bien-être au travail*



POUR Y VOIR CLAIR

We-Share 2023 – Une signature profitable !

L'opération We-Share, millésime 2023, est terminée. En France c'est près d'un salarié sur deux qui a souscrit, preuve que nous avons eu raison de signer l'accord qui a permis l'opération.

C'est un grand succès !

Revers de la médaille, compte tenu d'un nombre insuffisant d'actions disponibles, chaque souscripteur recevra au maximum 8 actions gratuites, soit **1680 €** au cours de l'action à date de souscription.

Nous vous rappelons qu'il est possible de sécuriser votre investissement à tout moment, en effectuant, via le site Amundi, un transfert du fonds en actions Sopra Steria vers un fonds moins risqué.

Traid-Union demande d'ores et déjà le renouvellement de cette opération en 2024, avec davantage d'actions disponibles !

Régresser dans l'amélioration : MyHR4you !

Sous couvert de modernité, d'autonomisation de l'utilisateur et de compatibilité mobile, une nouvelle interface de saisie des absences/télétravail est apparue sans crier gare (!) début mars dans nos outils RH. Une nouvelle ergonomie pour les absences (CP/RTT/Récup) et Télétravail tout en conservant l'ancienne pour le reste (astreinte, formation, déplacement sur site client ou Sopra Steria).

Que de modernité ! Les $\frac{3}{4}$ de l'écran sont occupés par une image, le menu de droite est statique, non personnalisable et il faut cliquer pour l'avoir en entier. Que dire de cette impression de faire ses courses de congés payés ! Et attention si nous ne validons pas notre panier le jour de sa saisie, le lendemain il est vide ! Mais rassurez-vous vos congés sont revenus en rayon !

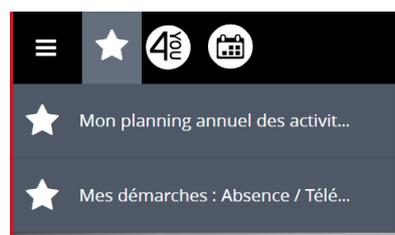
Que de régressions ! :

- Perte de l'historique des demandes de poses de CP/RTT/Récup : on sait quand notre demande a été validée mais pas quand la demande a été effectuée !
- Impossibilité de visualiser l'année précédente en entier : l'affichage des absences/télétravail se fait sur l'année glissante.
- Une fois sur deux, l'écran de saisie des absences/télétravail est figé ou ne s'affiche pas !
- Obligation de permuter entre plusieurs écrans selon pose des congés ou déplacement ou rendez-vous extérieur.

Que de perte de temps et d'énergie !

En lot de consolation et pour limiter la perte de temps, vous pouvez mettre les menus les plus utilisés en favoris. Pour se faire, cliquer sur le menu  **Burger** puis sur le menu Mes démarches puis (par exemple) Mes plannings et enfin cliquer sur l'étoile devant l'écran de votre choix.

Là aussi c'est un peu le parcours du combattant mais après vos favoris apparaissent en cliquant sur l'étoile à côté du menu Burger.



POUR Y VOIR + CLAIR

En conclusion, là où nous avons un outil perfectible mais homogène pour l'ensemble de nos saisies, nous avons maintenant un outil très perfectible, hétérogène et générateur d'énervements et de frustrations !!

Outils de réservation de voyages et de gestion des NDF

Soyons fous et changeons tout d'un coup !

NEO devient le nouvel outil de réservation de voyages.

L'application est fondée sur un processus similaire à ce qui existait sur Traveldoo, au défaut près qu'aucune reprise des données existantes n'est prévue. Il nous faudra donc réalimenter au mieux nos profils. Pour son fonctionnement, chacun jugera selon son utilisation.

SAP Concur devient le nouvel outil de gestion des frais.

Ce nouvel outil sera en place pour les notes de frais du mois de mai 2023. Il devrait reprendre les diverses fonctionnalités de l'outil EXPENSE, au bémol près qu'il faudra à chaque frais fournir les justificatifs tels que la carte grise du véhicule par exemple. Certains justificatifs d'utilisation courante ne seront pas stockés.

Pour ces deux outils, peut-être faudra-t-il s'armer de patience ? L'avenir et les retours nous le diront.

Notons néanmoins le point positif qui permet leur utilisation en version mobile.

